

DEC140628INEE

Décision portant nomination de Mme Annaig LE GUEN aux fonctions de directrice par intérim de l'unité de service et de recherche n°3456 intitulée *CNRS Guyane*

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2014 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 110923INEE en date du 27 juin 2011 portant création de l'unité de service et recherche intitulée *CNRS Guyane* ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Anne CORVAL, directrice de l'unité de service et de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} mars 2014.
- II. A compter de cette même date, Mme Annaig LE GUEN, ingénieur de recherche, est nommée directrice par intérim de l'unité de service et de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand